

Recrutement dans un dispositif Sport-Études Collège et Lycée

Dossier de candidature complet (annexe 5 + pièces) à remettre par l'élève et sa famille au lycée ou collège structure d'accueil du dispositif « sport-études », avant le 20 mai 2025

EN LYCEE, POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE, TOUT DOSSIER DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE SAISIE DANS AFFELNET LYCEE (voeu générique dans le lycée visé).

CADRE À COMPLETER PAR LE CANDIDAT ET SES RESPONSABLES LÉGAUX	Élève (toutes les rubriques sont obligatoires) :	
	NOM :	Prénom :
	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
	Date de naissance : / /	Classe :
	INE :	
	Nom du responsable légal : Tel du responsable légal :	
	Tél :	Mail :
	Adresse postale :	
	Discipline et Club sportif actuel :	
	Niveau de compétition /Palmarès :	
	Établissement d'origine (toutes les rubriques sont obligatoires) :	
	NOM de l'établissement :	
	Téléphone :	
	Mail :	
	Formation dans laquelle l'élève candidate :	
NOM de l'établissement souhaité :		
Classe concernée : <input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e		
<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 1 ^{re} G <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Techno <input type="checkbox"/> 2 ^{de} Professionnelle		
<input type="checkbox"/> Autre, précisez		
Liste des documents à fournir impérativement :		
<input type="checkbox"/> Bulletins trimestriels ou semestriel de l'année en cours (1 ^{er} et 2 ^e trimestre ou 1 ^{er} semestre)		
<input type="checkbox"/> Copie de la fiche dialogue (dans la mesure du possible)		
<input type="checkbox"/> Ce dossier candidat pour l'affectation dans un dispositif sport-études (annexe 5)		
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation MANUSCRITE qui présente le palmarès de l'élève, son projet d'études et ses ambitions sportives		
<input type="checkbox"/> Document(s) attestant du niveau sportif, renseigné par le club d'affiliation.		
Avis de l'établissement visé :		
Nom, fonction et signature :		

Ce dossier complet est à remettre au lycée ou au collège structure d'accueil du dispositif sport-études avant le mardi 20 mai 2025. Les demandes seront étudiées en commission en fonction des places laissées vacantes par les élèves admis de droit en sport-études. Tout dossier hors délai ne sera pas étudié.

Les résultats seront disponibles dans Affelnet Lycée ou sur le service en Ligne Affectation, le vendredi 27 juin.

L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-les-eleves-et-leurs-representants-legaux-129383>
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : dpd@ac-lyon.fr